



Amiens, le 18 septembre 2015

Communiqué de presse

La Picardie, territoire d'excellence pour la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes



Ce vendredi 18 septembre 2015, Nicole Klein, préfète de la région Picardie, préfète de la Somme et Claude Gewerc, président du Conseil régional de la Picardie ont signé, en présence de Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des Droits des femmes une convention « Territoire d'excellence pour la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes »

Dans cette convention, la préfète et le président du Conseil régional s'engagent à développer des actes concrets et à travailler de concert sur les objectifs suivants :

- Développer la mixité des métiers et des filières.
- Développer la négociation dans les PME et TPE en matière d'égalité professionnelle en mobilisant tous les acteurs de l'entreprise.
- Favoriser l'insertion professionnelle des femmes.
- Conduire conjointement un programme d'expérimentations qui doit permettre de créer le changement par l'utilisation déterminée et coordonnée de tous les leviers disponibles, au niveau des territoires.

Contexte de la Picardie concernant l'égalité entre les femmes et les hommes :

Selon les chiffres de l'INSEE, sur presque 2 millions d'habitants, les femmes représentent 51,2 % de l'ensemble de la population régionale et seulement 46,2 % de la population active.

Le taux d'emploi des femmes en âge de travailler s'élève à 66 % : c'est 10 points en dessous de celui des hommes (76 %). Ce taux d'activité des femmes s'est accru mais reste encore inférieur au taux d'activité des femmes en France.

Les écarts salariaux s'élèvent encore globalement à 27 % du salaire brut, entre les hommes et les femmes (en équivalent temps plein, les femmes cadres touchent encore 19% de moins que les hommes en Picardie).

Les femmes créatrices d'entreprises représentent 28 % de la création en Picardie : moins de 3 entreprises sur 10 sont créées ou dirigées par une femme.

Le taux de fécondité est supérieur à la moyenne nationale et les grossesses adolescentes sont aussi plus nombreuses (3,1 % en Picardie, contre 1,9 % en France métropolitaine).

Les résultats scolaires restent en dessous de la moyenne nationale : seulement 62 % des femmes sont titulaires du baccalauréat en Picardie, contre 67 % en France.

L'orientation scolaire est fortement cloisonnée et conditionne une faible mixité des emplois : les choix d'orientation sont marqués par plus ou moins de présence féminine, selon les secteurs (90 % dans les formations sanitaires et sociales ; 68 % dans les métiers de service ; 20 % dans la technique ; 5 % dans l'industrie...).

Ainsi, en Picardie, **les femmes ne sont présentes que sur 11 des 87 catégories de familles professionnelles**, là où 80 % des hommes se déploient sur 42 familles.